

DÉLIBÉRATION n° 2023-07-08-19

Le conseil d'administration, en sa séance du 08/07/2023,  
sous la présidence de de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;  
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et d'établissements ;  
Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

DÉCIDE :

OBJET : Séminaire d'étude pratique sur la politique énergétique de l'UE

Un séminaire d'étude pratique sur le thème de la politique énergétique de l'UE est organisé sur le site ITER en octobre 2023, dans le cadre du Master 2 Politiques européennes et action transnationale .

Le conseil d'administration approuve le principe et les modalités d'organisation tels qu'ils sont présentés en annexe de la présente délibération.

Membres en exercice : 30  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 26  
Majorité des présents et représentés : 14

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 08/07/2023

Aurélie Robineau-Israël  
Présidente du conseil d'administration  
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : **22/08/2023**

## SÉMINAIRE D'ÉTUDE PRATIQUE

### LA POLITIQUE ENERGETIQUE DE L'UE

Master 2 Politiques européennes et action transnationale

Philippe ALDRIN & Audrey FREYERMUTH

Date prévisionnelle du séminaire : 25 octobre 2023

## Design et objectifs du projet pédagogique

L'objectif pédagogique consiste à former les étudiants à étudier *in situ* une politique européenne multi-niveaux, en l'espèce l'implication de l'UE et de ses États membres dans le projet International thermonuclear experimental reactor (ITER), dont l'UE est un acteur-clé via la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom).

La visite du site ITER et la rencontre avec certains de ses responsables est conçue comme le prolongement de l'enseignement consacré à la « Fabrique de l'Europe » qui aura permis aux étudiants d'étudier le traité Euratom, les logiques de sa mise en œuvre et ses objectifs, mais aussi la place et le rôle des différentes institutions de l'UE dans la conceptualisation du droit nucléaire.

Adossé à des savoirs abordés dans différents cours du master, cette visite du site ITER est un exercice de professionnalisation à partir duquel les étudiants consolident, en situation, les compétences suivantes :

- Compétences analytiques : Concevoir et conduire une étude (recueil, catégorisation et traitement de données qualitatives et quantitatives) / Rigueur et mesure du raisonnement / Capacité d'observation
- Dispositions au travail en équipe : Planifier et réaliser un travail collectif / Maîtrise de la division du travail, efficacité dans la coordination des missions
- Savoir-faire rédactionnels : Capacité à hiérarchiser et synthétiser les données à travers des opérations de mise en forme / Qualités formelles et lisibilité du rapport

## Modalités d'organisation et de financement

Le nombre d'étudiants concernés est évalué à 25.

Les étudiants se rendront sur le site d'ITER (Saint-Paul-lez-Durance) en bus. Ils seront accompagnés et encadrés par les deux responsables du master et 2 intervenants de la Commission européenne qui sont membres de l'équipe pédagogique du master (Roger GARBIL et Evelyne GRANAT-LUBAC).

Le budget global, qui intègre essentiellement les frais de transports pour se rendre sur le site, est évalué à 2 K€.